Bureau de l'Egalité : les Vaudoises l'auront

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-279349

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Depuis le début de l'année, elles sont quelques-unes, Alémaniques et Romandes, puisque la revue se veut bilingue, à se retrouver pour concevoir un document dont la publication est planifiée pour cet automne. Le contenu se veut original. Outre une série de repères, d'adresses de ce qui existe déjà, la brochure comportera des interviews de femmes biennoises, représentatives des domaines culturel, juridique, social, politique, etc. L'idée est de toucher un public le plus large possible, femmes et hommes, et de permettre une meilleure réflexion et connaissance de la situation de la femme à Bienne.

La brochure sera gratuite et mise en circulation dans les lieux publics comme les administrations, les bibliothèques, les écoles, les salles d'attente de médecins, les magasins. Pour l'heure, le groupe de travail en est à la recherche de fonds pour couvrir un budget estimé à environ 16000 francs. Le travail de rédaction devrait se terminer ce printemps encore et la distribution de la revue intervenir au début de l'automne. Le projet est soutenu entre autres par la paroisse protestante biennoise et par F-Info.

Valais

FRT: joyeux anniversaire

(ccr) – Samedi 17 février se tenait à Sion une journée anniversaire pour les dix ans d'existence de Femmes-Rencontres-Travail.

Une soixantaine de personnes étaient réunies dans la salle du Grand Conseil pour entendre, après la traditionnelle assemblée générale, un exposé de Mme Christiane Langenberger, responsable romande du mouvement Pacte, sur le thème « Des paroles aux actes ».

Des paroles aux actes, mouvement créé en 1986, s'est donné pour tâche de faire passer dans les faits, au sein des entreprises, les principes d'égalité entre hommes et femmes.

A ce jour, 54 entreprises suisses alémaniques en font partie, et 20 romandes. Dans une analyse toute en nuances, Mme Langenberger exposa les résultats obtenus, les résistances à vaincre, et termina sur une note optimiste: petits pas à petits pas, beaucoup de choses ont changé.

Cette conférence, vivement applaudie, était honorée de la présence de diverses personnalités politiques, dont M. Gérald Jordan, président du Grand Conseil, M. Jacques Allet, président de la Bourgeoisie de Sion, Mme Gabrielle Nanchen, ancienne conseillère nationale, ainsi que de nombreuses responsables politiques.

Place au divertissement ensuite, avec un excellent spectacle du Cabaret Barré de Genève au Théâtre de Valère.

Membres FRT, invité-e-s et sympathisant-e-s se sont ensuite retrouvés au foyer du théâtre où un apéritif mit le point final à cette journée empreinte à la fois de sérieux et de bonne humeur.

Signalons enfin que Mme Bernadette Dallèves Allet accède à la présidence de la FRT Valais. Elle remplace Mme Monique Eberlé, présidente sortante.

Bureau de l'Egalité

Les Vaudoises l'auront

(sch) – Le rapport du Conseil d'Etat répondant aux motions Marie-Louise Jost et Janou Coderey (demandant respectivement de créer un bureau d'Etat ou de financer un bureau privé) a été discuté au Grand Conseil les 26 et 27 février derniers. Le Gouvernement avait choisi la formule d'un Bureau public et proposait de rattacher ce bureau au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, plus spécifiquement au Service de l'emploi.

Le bureau serait doté d'un/e responsable de niveau universitaire à plein temps et d'un/e secrétaire à mi-temps.

La commission qui étudia ce rapport estima que l'existence d'un tel bureau devait être remise en question régulièrement et que le Grand Conseil devait être informé au début de chaque législature de l'avancement de l'égalité et de la réalisation des objectifs du bureau.

Le Grand Conseil accepta la création de ce bureau à la majorité mais en modifiant légèrement le projet déjà amendé par la commission: l'exigence du titre universitaire pour la ou le responsable du bureau fut supprimée; d'autre part, il est précisé – suite à un amendement de Françoise Champoud – que le bureau travaillera en collaboration avec une commission consultative des associations féminines.

Est-ce une victoire pour les femmes de ce canton?

L'avenir le dira, car pour l'instant on ne peut oublier que les grandes déclarations en faveur des femmes qu'on a entendues dans ce débat avant le vote du rapport étaient de circonstance: on était à quatre jours des élections!

Certains machos notoires étaient tout à coup très féministes et on pouvait avoir l'impression que seuls les opposants étaient vraiment sincères.

Je ne parle pas des femmes bien sûr.

A part Suzette Sandoz (qui continue d'estimer qu'un tel bureau est inutile et même nuisible à la cause des femmes), toutes les députées qui s'exprimèrent le firent de façon constructive et parfois avec humour. Monique Mischler, qui avait déjà demandé un bureau de l'égalité en 1981, pouvait être satisfaite: enfin la majorité des députés et députées disaient oui.

Aux femmes donc maintenant de veiller à ce que ce bureau se crée réellement et à ce qu'on précise sans tarder ses objectifs ainsi que le cahier des charges de ses responsables.

UNIL UNIVERSITE DE LAUSANNE

Notre Faculté de droit met au concours un poste d'enseignant de

Droit constitutionnel

à pourvoir pour l'automne 1991.

Cet enseignement est destiné aux étudiants de la Faculté des sciences sociales et politiques et s'étend sur trois heures hebdomadaires.

Le statut offert est celui d'un professeur extraordinaire (temps partiel).

Délai pour les candidatures: **15 juin 1990**.

Les intéressés seront priés de s'adresser au Doyen de la Faculté de droit, Université de Lausanne, BFSH 1, 1015 Lausanne.

Charge fiscale ?

FIDUXAL S.A.

Fiscalité - Comptabilité - Gestion

Corraterie 14
1204 Genève
Téléphone 28 86 66